



Licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques. 2016, Université d'Angers. hceres-02039360

HAL Id: hceres-02039360

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039360>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques

- Université Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité(s) : /

Rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres, Langues et Sciences humaines, de l'Université d'Angers, la licence professionnelle (LP) *Ressources documentaires et bases de données spécialité Traitement et gestion des archives et des bibliothèques*, créée en 1993, s'inscrit dans le prolongement de l'offre de licence qui propose des unités d'enseignement de préprofessionnalisation (total de 114 heures en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3) permettant de sensibiliser les étudiants aux contenus pédagogiques de cette LP.

Cette formation, polyvalente en archivistiques et bibliothéconomie, offre aux diplômés l'opportunité de postuler sur des offres d'emplois diversifiés dans les services publics d'archives et de bibliothèques, dans les services d'archives, bibliothèques et organismes documentaires d'entreprises ou associations.

Cette formation comporte un tronc commun (264 heures) et deux parcours au choix, le premier en « archivistique et paléographie » et la seconde en « bibliothéconomie et une deuxième langue vivante » représentant pour chacun un volume horaire de 90 heures. Le projet tutoré équivaut à 130 heures maquette et la durée du stage est de 12 semaines se déroulant sur la période de janvier à avril.

La majeure partie des enseignements a lieu au premier semestre en présentiel exclusivement. Cette formation est ouverte à la formation continue pour un public en demande de requalification. Elle n'est pas ouverte à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Synthèse de l'évaluation

La LP, formation polyvalente en archivistique et bibliothéconomie a un positionnement original indéniable qui lui confère un positionnement stratégique au niveau national. Elle s'intègre dans une offre de formation très complète dans ces domaines au niveau de l'UFR (de la licence au doctorat).

L'un des atouts majeurs de cette formation est son fort ancrage territorial qui se traduit par une implication très importante d'acteurs du monde professionnel et par de nombreux partenariats avec des structures institutionnelles relevant de leur champ de compétences. Les étudiants de la formation en bénéficient à double titre, au niveau de leur recherche de stages et au niveau de la qualité de leurs intervenants socioprofessionnels. Au final, les taux d'insertion professionnels sont très bons (supérieurs à 90 % à 6 comme à 30 mois) et la formation est très attractive avec un bassin de recrutement qui s'étend au-delà d'Angers.

Une remarque relative aux débouchés semble devoir être mentionnée. S'il est indéniable que le taux d'insertion est très bon, la formation gagnerait à préciser les métiers auxquels les diplômés de la LP peuvent prétendre, d'autant plus qu'une proportion non négligeable d'étudiants semblent préférer poursuivre leurs études dans le master du même nom (21,4 % pour le bilan 2014 sur l'insertion professionnelle à 6 mois).

En termes organisationnels, un certain nombre de points faibles, déjà mentionnés dans l'évaluation précédente, doivent être relevés à nouveau. Le premier concerne le pilotage proprement dit de la formation qui s'appuie sur l'action de quatre professionnels, anciens conservateurs du patrimoine ou des bibliothèques, sans que soient précisées de façon claire les fonctions de chacun. On s'interroge sur la collégialité de la gouvernance et sur les modalités de coordination avec les deux responsables de spécialité (enseignants chercheurs). Deuxièmement, il est à noter qu'en dépit des nombreux partenariats professionnels évoqués et d'une présence très forte des acteurs professionnels dans la formation, on ne peut être que surpris par le fait que le conseil de perfectionnement n'intègre en son sein qu'un seul acteur du monde professionnel (sans que l'on sache quelles sont ses fonctions).

Au niveau de la structure de la formation, plusieurs points intéressants sont à souligner. Tout d'abord, cette formation accorde une place notable à la recherche avec une équipe d'enseignants chercheurs qui, au sein de leur laboratoire de recherche (le Centre de recherches historiques de l'ouest, CERHIO unité mixte de recherche CNRS), travaillent sur des problématiques en lien direct avec le cœur de la formation. Il est dommage que les modalités de mise en œuvre de cette forte connexion ne soient pas explicitées. Ensuite, cette formation fait une place importante aux personnes en requalification (formation continue). Enfin, au niveau de la professionnalisation, les stages d'une durée de 12 semaines sont bien encadrés (visite sur site du tuteur, jury, rapport de stage, fiche de suivi) permettant ainsi d'évaluer l'acquisition des compétences. Toutefois, il a été noté qu'aucun élément sur le projet tutoré n'a été fourni permettant d'en apprécier les objectifs, les contenus et les modalités de mise en œuvre.

Points forts :

- Une formation en adéquation avec les objectifs visés.
- La richesse et l'implication de l'équipe pédagogique avec une variété de profils d'enseignants-chercheurs permettant de répondre aux exigences académiques de la formation.
- Une forte présence du monde professionnel des archives et bibliothèques en provenance du tissu local dans l'équipe pédagogique.
- Une formation attractive avec un bassin de recrutement national.
- Une forte insertion professionnelle et un très bon taux de réussite.

Points faibles

- Un pilotage de la formation peu lisible.
- Un conseil de perfectionnement qui n'intègre pas suffisamment d'acteurs du monde professionnel des archives et bibliothèques.
- Les modalités de mise en œuvre du projet tutoré qui ne sont pas précisées.
- La faiblesse de l'internationalisation (notamment enseignement des langues, voire création de réseaux internationaux).
- Les procédures d'auto-évaluation et d'évaluation par les étudiants.
- Une absence de différenciation lisible entre les débouchés métiers de cette LP et le master portant le même nom.

Recommandations :

- Améliorer la lisibilité sur la gouvernance de la licence professionnelle et, en particulier, le rôle des quatre anciens conservateurs du patrimoine ou des bibliothèques au niveau du pilotage de la formation.
- Profiter de cette forte synergie avec le milieu professionnel au niveau local des archives et des bibliothèques pour intégrer un nombre plus significatif de leur représentants au sein du conseil de perfectionnement.
- Préciser les débouchés en termes de métiers afin de bien différencier le positionnement de cette licence professionnelle par rapport au master portant le même nom.
- Maintenir la dynamique positive de travail qui est enclenchée en améliorant les dispositifs de suivi des diplômés et de gestion des étudiants en difficulté et en approfondissant l'enjeu des diverses formes de mise en stage

Analyse

| | |
|---|---|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>Cette licence professionnelle est une formation en bonne adéquation avec les objectifs académiques et professionnels visés. C'est aussi une formation avec un positionnement original (formation mixte aux métiers des archives et des bibliothèques) et spécialisée répondant à une offre bien ciblée.</p> <p>Elle offre une formation polyvalente en archivistique et bibliothéconomie dont les enseignements sont dispensés par une équipe pédagogique riche composée d'enseignants-chercheurs aux profils variés et de nombreux professionnels spécialisés dans ces deux domaines (dont certains sont en situation de détachement).</p> <p>Au niveau des types de métiers visés, une liste conséquente est proposée mais on aurait aussi pu souhaiter avoir plus de précisions sur le type de postes auxquels peuvent prétendre les étudiants sortant de cette licence professionnelle afin de mieux les différencier des débouchés offerts par le master <i>Métiers des archives et des bibliothèques</i>. En effet, une interrogation demeure sur le niveau de professionnalisation (cf poursuites d'étude des étudiants) : si le secteur d'emploi ne préfère pas recruter au niveau master. c'est d'ailleurs un point faible souligné dans le dossier d'autoévaluation.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>Cette licence professionnelle est la seule formation dans ce domaine au niveau du territoire de Bretagne et des pays de la Loire. Elle bénéficie d'une attractivité forte avec un bassin de recrutement qui s'étend au-delà de l'Université d'Angers qui résulte d'un bon positionnement au regard de l'offre nationale sur ce domaine de compétences.</p> <p>Au niveau professionnel, cette formation bénéficie d'un fort ancrage territorial avec de nombreux partenariats avec des institutions et entreprises dans son cœur de domaine. De la même façon, elle bénéficie d'une forte proximité avec le monde de la recherche.</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>Le pilotage de la formation mériterait d'être éclairci. En effet, il est spécifié que la LP « s'appuie sur 4 anciens conservateurs du patrimoine ou des bibliothèques » sans que soit précisé les statuts actuels de ces personnes (professionnels vacataires, PAST - professeurs associés, enseignants-chercheurs...) et leur fonction dans la structure de pilotage. Deux enseignants-chercheurs sont responsables respectivement des deux spécialités de la formation (archivistique et bibliothèque).</p> <p>Aucun élément chiffré ne permet d'apprécier de façon tangible la proportion relative des enseignements dispensés par les professionnels et les enseignants-chercheurs ni le contenu respectif de leurs enseignements.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>En moyenne, cette formation accueille, après sélection par un jury mixte, une vingtaine d'étudiants répartis de façon quasi-équivalente entre les deux parcours. Elle a un taux de réussite supérieur à 80 % sur les années prises en compte. Toutefois, on peut s'interroger sur le fait qu'au vu de l'attractivité de cette formation (plus de 100 candidats) il n'en est retenu qu'un cinquième. Cette formation est donc très sélective, les raisons n'étant pas expliquées.</p> <p>Enfin, on peut s'étonner au vu des statistiques fournies sur la période 2009-2012) du taux assez élevé de poursuites d'études (41 % des répondants en 2011-2012 par exemple). Du fait des poursuites d'études et des attentes des employeurs, on peut s'interroger sur le niveau opportun pour cette formation : licence ou master professionnel.</p> |

| | |
|------------------------------|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Un point fort de cette formation est le fait que les enseignants chercheurs angevins appartenant au laboratoire en histoire CERHIO ont des axes de recherche qui ont des retombées importantes en matière de pratique professionnelle. Toutefois, les modalités de mise en œuvre d'une sensibilisation, ouverture à la recherche dans la formation ne sont pas précisées.</p> |
|------------------------------|--|

| | |
|---|--|
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>Il est à noter une forte proximité avec le tissu professionnel (archives et bibliothèques) matérialisée par des partenariats structurels se traduisant par l'accueil de stagiaires et d'intervention de professionnels et par une forte présence des professionnels dans la formation. Une journée « métiers » est organisée annuellement où sont conviés des anciens étudiants faisant partie du réseau des anciens et un stage de 12 semaines clôturent la formation.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est très lisible et a été construite en s'adossant au référentiel métier de l'association professionnelle de ce secteur (Association des professionnels de l'information et de la documentation, ou ADBS).</p> <p>La formation a fait le pari intéressant de la polyvalence en archivistique et en bibliothéconomie.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Les modalités de stage répondent aux normes en vigueur : Le stage est d'une durée de 12 semaines (avec prolongation possible), chaque étudiant bénéficie d'un maître de stage qui vient faire une visite (si le stage est sur Angers). Pour les autres, un suivi à distance est mis en place. Au terme de ce stage, l'étudiant est évalué par un jury auquel il soutient à l'oral un mémoire- rapport de stage avec en appui une grille d'évaluation détaillée par objectifs. Enfin le rapport est déposé sur le dispositif d'archives ouvertes de l'université.</p> <p>Il est à regretter que rien ne soit dit sur le projet tutoré, ses modalités de mise en œuvre, son articulation avec le monde professionnel, son évaluation. En effet il représente un volume horaire de 130 heures (sur 354 heures de formation hors stage). En outre, son articulation avec le Projet personnel et professionnel de l'étudiant (PPPE) n'est pas non plus abordée.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>Cette formation n'a pas développé de partenariats formalisés à l'international même s'il est arrivé que des étudiants (2) fassent un stage à l'étranger. Aucun motif particulier n'est avancé.</p> <p>Les langues étrangères (18 heures) sont dispensées au sein des spécialités. On peut s'étonner toutefois que, dans la spécialité archives, les étudiants n'aient qu'une « langue vivante ou latin » alors qu'ils en ont deux dans la spécialisation bibliothèque. Chaque enseignement est de 18 heures.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le recrutement se fait sur sélection. On aurait apprécié d'avoir une information plus précise sur l'origine des étudiants recrutés pour mieux apprécier les passerelles entre les licences en SHS de l'université d'Angers en particulier et cette formation. De même aucun élément n'est fourni sur les critères de sélection (en effet la formation retient environ un quart des candidatures).</p> <p>Les différentes promotions se caractérisent par une diversité d'origine disciplinaire, de statut et de niveau académique qui en font la richesse. La diversité des profils recrutés est une source d'innovation par hybridation mixité des connaissances.</p> <p>L'accueil d'étudiants issus de baccalauréats technologiques est régulier, quoique minoritaire : 10 % environ en moyenne. La présence d'étudiants en reprise d'étude financées (CIF) ou non financées (de 15 à 20 % d'une promotion) est une caractéristique très utile à la professionnalisation des enseignements : elle autorise des échanges à propos des conditions de vie professionnelle entre jeunes étudiants et étudiants plus âgés, bénéficiant déjà d'une expérience professionnelle parfois longue. Il convient d'optimiser ce recrutement pour éviter des abandons (mieux travailler les dispositifs de mise à niveau et d'aide à la réussite). On aurait apprécié avoir des données précises sur la nature des diplômes d'accès dans la formation.</p> <p>Des jurys de validation des acquis de l'expérience ou professionnelle (VAE ou VAP) sont organisés chaque année pour le plus souvent un candidat (avec une exception de six candidats une année). Aucune précision n'est apportée sur la nature des reprises d'études.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>La formation accueille une partie de ses étudiants en formation continue (requalification de personnels). <i>A contrario</i>, on note l'absence de formation par apprentissage, ce qui est d'ailleurs relevé par le porteur de projet comme étant un des points négatifs de la formation. Pour autant,</p> |

| | |
|---|---|
| | <p>aucune piste n'est esquissée permettant d'apprécier comment il est envisagé de pallier cette lacune. En conclusion il est évoqué les nombreux freins qui empêchent la mise en œuvre d'un tel projet mais néanmoins un travail de réflexion en cours avec le monde professionnel.</p> <p>La formation fait bénéficier à ses étudiants d'enseignements théoriques et techniques autour du numérique, composante essentielle aujourd'hui dans les métiers d'archives et bibliothèques. D'un point de vue pédagogique, il est mentionné l'usage de la plateforme moodle comme outil de médiation pédagogique.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>L'évaluation des étudiants se déroule suivant des modalités conformes aux normes en vigueur. Un panachage avec plus de contrôle terminal (toutes les évaluations étant en contrôle continu) pourrait être souhaitable pour alléger les évaluations au premier semestre.</p> <p>Le contrôle terminal porte sur deux unités d'enseignement (UE) (histoire 72 heures et droit 24 heures) soit 27 % des heures maquettes. Ces cours sont dispensés en cours magistral (CM). En revanche l'UE 1 regroupant des enseignements disciplinaires de tronc commun, 72 heures de CM (trois matières) est en contrôle continu (CC).</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Les compétences à acquérir sont clairement explicitées dans la fiche RNCP et la maquette. Toutefois, la formation n'organise pas encore de suivi spécifique de cette acquisition (et le reconnaît comme un point faible) et ne précise pas comment elle pourrait mettre en œuvre ce suivi comme, par exemple, un carnet de bord avec livret de compétences.</p> <p>Le supplément au diplôme est très complet et on y retrouve des éléments appréciables qui auraient pu être reportés dans le corps du bilan d'autoévaluation (comme par exemple sur les modalités du projet tutoré).</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>La collecte se fait au niveau centralisé. Les enquêtes d'insertion sont désormais prises en charge par l'établissement. Les responsables de la formation disposent par ailleurs d'informations qualitatives provenant soit directement des diplômés, soit des professionnels, soit de l'association des diplômés en archivistique (AEDAA). Les dernières données datent de 2011-2012.</p> <p>Les taux d'insertion sont supérieurs à 90 % à 6 mois comme à 30 mois. Les diplômés occupent des emplois d'adjoint du patrimoine, d'assistant de conservation, d'agent de bibliothèques, de bibliothécaire intercommunal, d'archiviste intercommunal, etc. L'adéquation entre l'emploi occupé et le diplôme obtenu est bonne. Aucun chiffre précis n'est cependant donné.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Un conseil de perfectionnement accompagne le fonctionnement de la formation mais celui-ci se réunit une seule fois par an et n'intègre qu'un représentant du monde professionnel, alors même que la formation prétend être en forte proximité avec les acteurs professionnels. Il n'est pas non plus précisé comment ce conseil fonctionne (comptes rendus, fréquence des réunions, etc.) ni comment il fait évoluer la formation en fonction des réflexions menées en son sein.</p> <p>Il conviendrait de systématiser les procédures d'auto-évaluation ainsi que l'évaluation des formations par les étudiants. En effet, aucune information n'est donnée sur les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants. De plus, un processus d'autoévaluation est mis en place par la structure de pilotage mais sans plus de détail donné sur les modalités de sa mise en œuvre.</p> |

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

| | |
|------------------------------------|---|
| Champ de formation | Sciences humaines et sociales |
| Type (Licence, LP, Master) | LP |
| Intitulé du diplôme | Traitement et gestion des archives et des bibliothèques |
| Responsable de la formation | Patrice Marcilloux |

Synthèse de l'évaluation

| Introduction de la synthèse de l'évaluation | |
|---|---|
| Observations | L'université d'Angers a fait le choix stratégique de recruter des conservateurs du patrimoine (spécialité archives) ou des bibliothèques comme enseignants-chercheurs pour piloter l'ensemble de son offre de formation dans ces deux secteurs professionnels (par voie de détachement à l'origine, suivie d'une intégration dans le corps des maîtres de conférences pour l'un d'eux et d'un recrutement dans le corps des professeurs pour un autre). Il en résulte une efficacité certaine dans l'animation de la formation, les échanges internes et externes, avec les professionnels, s'en trouvant grandement facilités et comme naturels au sein d'un écosystème formation-recherche original et sans équivalent en France. |

| Points faibles | |
|----------------|--|
| Observations | L'évolution de la formation vers l'alternance, désormais prévue pour la rentrée universitaire 2017, sera un élément de différenciation lisible de la licence professionnelle au sein de l'offre de formation aux métiers des archives et des bibliothèques de l'université d'Angers. |

| Recommandations | |
|-----------------|--|
| Observations | Un dossier de demande d'ouverture en apprentissage est en cours de constitution. L'apprentissage permettrait à la fois une professionnalisation accrue et une meilleure identification de la formation pour les professionnels du secteur. |

Analyse

| Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation | |
|---|---|
| Observations | Les objectifs de la formation demeurent fondés sur la constatation d'une diversification des niveaux de recrutement dans les secteurs professionnels visés, qui laisse toute sa place à un programme de niveau licence. |

| Equipe pédagogique | |
|---|---|
| Observations | Les professionnels assurent plus de 30% des enseignements. Ils assurent notamment l'essentiel des enseignements d'approfondissement en archivistique et bibliothéconomie. |
| Place de la recherche | |
| Observations | Les mémoires de projet tutoré sont conçus comme des actes de recherche appliquée, sur des thèmes correspondant aux axes de travail de l'équipe FabriNum : analyse des pratiques professionnelles et étude de la demande sociale en archives et bibliothèques. |
| Place des projets et stages | |
| Observations | La définition du projet tutoré fait l'objet d'un échange entre le lieu de stage, l'enseignant et le stagiaire. Il tient compte à la fois des objectifs et enjeux du lieu d'accueil et du projet professionnel de l'étudiant, lequel a largement déterminé le choix de la structure d'accueil. |
| Place de l'international | |
| Observations | Les modalités d'enseignement des langues étrangères sont en cours de réflexion. On s'oriente vers des ateliers de langue autour de contenus professionnels en langue étrangère. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | |
| Observations | La sélection se fait sur dossier et repose sur trois critères principaux : le sérieux du cursus académique, la cohérence du projet professionnel, la motivation. Une grille de dépouillement des dossiers permet un premier classement des dossiers, qui est discuté en commission de sélection. Les professionnels y jouent un rôle central. Une audition complètera le dispositif à partir de juin 2016. |
| Modalités d'enseignement, place du numérique | |
| Observations | La généralisation du contrôle continu est prévue à brève échéance. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | |
| Observations | L'équipe pédagogique attache une grande importance à l'approche par compétences. Elle irrigue déjà la conception des contenus et les modalités de contrôle des acquis d'apprentissage, de sorte que la mise en place d'instruments de suivi spécifiques n'a pour l'instant pas été ressentie comme prioritaire. |
| Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation | |
| Observations | L'offre de formation en archives et bibliothèques étant particulièrement étoffée à l'université d'Angers, les professionnels locaux sont très sollicités, à tous les niveaux de cette offre, y compris dans les instances dédiées à leur pilotage. Il peut paraître judicieux d'instituer des comités de pilotage transversaux (filiale archives, filiale bibliothèques) permettant d'associer les principaux acteurs, y compris nationaux, de ces secteurs professionnels, services ministériels et associations professionnelles notamment. |

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

